

Partie 4 : Cadre global et synergies nationales

Document de politique nationale	Niveau de prise en compte de l'AENF	Activités concrètes liées à l'AENF	Résultats/réalisations	Recommandations en termes de synergie ou de thème de plaidoyer
1. Cadre stratégique de croissance de réduction de la pauvreté	Initiative nationale de Développement humain (INDH), le plus important projet social, finance les activités d'éducation et encourage les actions de lutte contre l'analphabétisme favorisant les activités génératrices de revenus.	- Programmes sectoriels d'alphabétisation pour chaque département de l'État, - Promotion des programmes intégrés d'alphabétisation et des activités génératrices de revenus. Plusieurs ONG œuvrant en matière de développement humain pratiquent l'éducation des adultes.	Des centaines de milliers de jeunes et des femmes sont réinsérés dans le tissu socio-économique à travers les coopératives et les activités génératrices de revenus émanant de projets intégrés	Faciliter l'accès au financement des projets pour les différents types de groupements des néo alphabétisés et aussi ceux qui suivent les cours d'alphabétisation dans le cadre d'un projet intégré alpha et activités génératrices de revenus.
2. Politiques relatives à l'agriculture, l'élevage et la pêche	- Dans la politique du gouvernement, le plan de développement « MAROC VERT » encourage l'agriculture solidaire, l'objectif est de développer une approche orientée vers la lutte contre la pauvreté, en améliorant les revenus des exploitants les plus fragiles, notamment dans les zones périphériques. - Dans le projet entre le gouvernement Marocain et les États Unis « Millénium Challenge », un volet spécifique a été consacré au financement de l'alphabétisation fonctionnelle des petits agriculteurs et des pêcheurs artisanaux.			- <u>Au niveau du Plan de développement Maroc vert</u> : Encourager les néo alphabétisés dans le milieu rural à accéder au financement et à la formation continue, en matière des compétences nécessaires à la conception, la gestion des projets agricoles et de la pêche Maritime. - Au niveau de l'Initiative nationale pour le développement humain (INDH) : renforcer l'aide aux groupements des petits agriculteurs pauvres et non alphabétisés ou néo alphabétisés pour créer des projets intégrés qui mettent en avant l'AENF.

Document de politique nationale	Niveau de prise en compte de l'AENF	Activités concrètes liées à l'AENF	Résultats/réalisations	Recommandations en termes de synergie ou de thème de plaidoyer
3. Politique de santé	Le Ministère de la santé a développé une stratégie qui met l'accent surtout sur la lutte contre la marginalisation et l'exclusion en assurant la couverture médicale à tous les pauvres. Le niveau de prise en compte de l'AENF dans cette stratégie y est encore faible.		-	-
Politique de promotion des jeunes	Encourage l'éducation et la formation professionnelle des jeunes non diplômés pour leur insertion socio économique	-En 2014, le gouvernement a intégré la formation professionnelle au sein du Ministère de l'Éducation pour faciliter les passerelles entre l'apprentissage et l'acquisition des compétences professionnelles pour intégrer directement le monde du travail.	Deux centres d'apprentissage/ formation professionnelle dans le cadre du plan d'action de la direction de l'éducation non formelle. L'apprentissage par alternance constitue un programme principal de la Direction de l'Éducation non formelle qui permet aux jeunes d'apprendre au niveau des centres de formation et de pratiquer dans les entreprises dans un cadre conventionnel.	- Augmenter le nombre des centres d'apprentissage/formation professionnelle. - Axer les programmes d'apprentissage et de formation sur les métiers les plus rentables (sports et art...à titre d'exemple) et les métiers d'avenir (informatiques, industries nouvelles).
Politique de promotion des femmes, des enfants et de la famille	Le Ministère en charge de ce dossier n'intègre pas une prise en compte de l'AENF. Toutefois il travaille en étroite collaboration avec les gestionnaires de l'INDH, qui prennent en compte l'alphabétisation en finançant des programmes d'alphabétisation des associations dans le rural et les quartiers périphériques pauvres des grandes villes.		INDH : -Financement des programmes d'alphabétisation. -Financement des projets intégrés alpha AGR.	Promouvoir l'éducation des adultes comme composante principale de la lutte contre la pauvreté dans les objectifs de l'INDH.
Politique de décentralisation, régionalisation ou fédération	Le conseil de gouvernement a adopté en 2014 trois projets de lois organiques dans le cadre de la mise en œuvre des dispositions de la constitution de 2011, relatives à la régionalisation avancée, il s'agit en l'occurrence des projets de loi : - Loi organique 111-14, relative aux régions - Loi organique 112-14, relative aux provinces - Loi organique 113-14, relative aux communes.			Plaider pour intégrer les structures et les organes d'éducation des adultes dans les projets de loi concernant les régions, les provinces et les communes.
Document de politique	Niveau de prise en compte	Activités concrètes liées à	Résultats/réalisations	Recommandations en termes de

nationale	de l'AENF	l'AENF		synergie ou de thème de plaidoyer
Langues nationales et environnement lettré	<p>Les langues berbères (Tamazight, Tachelhit, Tarifit) et la Hassaniya ont été déclarées langues nationales, officiellement par la nouvelle constitution de 2011.</p> <p>- La Direction de la Lutte contre l'Analphabétisme, en collaboration avec l'USAID, a mis en œuvre un projet intitulé "Passerelles" en langue berbère, au profit des berbérophones. L'alphabétisation dans la langue maternelle est un prélude pour faciliter la transition vers l'apprentissage de l'arabe.</p>	Des cours de Berbères dans des écoles des régions à majorité berbérophone	Depuis 2011, avec l'avènement de la nouvelle constitution, le nombre des écoles primaires dans lesquelles les cours du berbère sont dispensés est en augmentation continue.	-

Partie 5. Niveau de réalisation des recommandations de la triennale de l'ADEA et du cadre d'action de Bélem

Document	Rappel des recommandations	Activités concrètes en lien avec la recommandation	Résultats obtenus	Recommandations en termes de synergie ou de thème de plaidoyer
1. Cadre d'action de Bélem	1. La maîtrise de la lecture et de l'écriture comme fondement indispensable qui permet aux jeunes et aux adultes de tirer parti des possibilités d'apprentissage à toutes les étapes de ce système continu.	Renforcement des programmes de la direction de l'ENF par des programmes fonctionnels	Des centres d'apprentissage qualifiant pour un apprentissage continu sont créés et opérationnels.	
	2. Le droit à l'alphabétisation est inhérent au droit à l'éducation. C'est une condition sine qua non du développement des moyens personnels, sociaux, économiques et politiques de chacun.	Le droit à la scolarisation, et l'alphabétisation et à l'éducation sont des droits inscrits dans la constitution	Expansion de l'offre éducative à toutes les catégories sociétales. - Création d'une agence pour la lutte contre l'analphabétisme, directement liée au premier Ministre	
	3. Les efforts doivent impérativement redoubler pour réduire, d'ici 2015, l'analphabétisme de 50 % par rapport aux taux de 2000 .	Renforcement des programmes de lutte contre l'analphabétisme et augmentation de la contribution des PTF, notamment UE.	- Officiellement, les statistiques montrent que le Maroc est passé de 50% d'analphabètes en 2000 à 29% en 2012 (Source Bilan 2007-2012).	
	4. à faire en sorte que dans toutes les enquêtes et collectes de données, la maîtrise de la lecture et de l'écriture soit vue comme un système continu ;	La maîtrise de la lecture et de l'écriture pour les adultes est considérée uniquement comme une fonction attribuée à l'organe responsable des programmes de lutte contre l'analphabétisme. Et pour les jeunes, cette maîtrise est vue comme une obligation pour l'insertion sociale et dans le tissu économique	-	
	5. à définir une feuille de route traçant les objectifs et les délais précis pour relever ce défi, à partir d'évaluations critiques des	Élaboration par les cadres de l'agence nationale d'un document intitulé feuille de route pour	Un document de feuille de route qui définit les nouvelles directives pour une stratégie par objectifs,	

	progrès accomplis, des obstacles rencontrés et des faiblesses mises en lumière ;	l'alphabétisation au Maroc, en mars 2014. Ce document revoit l'ancienne stratégie nationale sur la base d'un ensemble d'études de faisabilité.	avec des délais qui respectent les normes imposées par les instances et les accords internationaux en la matière.	
	Rappel des recommandations	Activités concrètes en lien avec la recommandation	Résultats obtenus	Recommandations en termes de synergie ou de thème de plaidoyer
Rapport général Triennale 2012	1. L'instance officielle est appelée à ériger une définition claire de l'éducation des adultes et de la manière de la mesurer	L'agence a adopté, dans sa nouvelle Feuille de route, citée ci-dessus, les mêmes concepts utilisés dans CONFITEA VI pour la définition de l'éducation et la manière de la mesurer	Une définition claire de la lutte contre l'analphabétisme et de la maîtrise de la lecture et de l'écriture. Page 11 de la Feuille de route de 2014	-
	3. Les budgets limités se traduisent par des programmes à court terme ainsi qu'une importante rotation du personnel et des enseignants. Il faut investir davantage dans l'éducation des adultes.	Le budget a été augmenté entre 2009 et 2012 grâce à la contribution de l'UE	Le budget est passé de 110 millions Dhs en 2007, à 210 millions Dhs en 2012	Plaider pour augmenter le budget à 3% du PIB
	4. Les gouvernements doivent augmenter leur contribution et mobiliser les autres acteurs à savoir le secteur privé et les ONG.			
	5. En termes de politique et de gouvernance, établir des rapports entre l'éducation des adultes et les politiques d'apprentissage tout au long de la vie, ce qui revient à faire tomber les barrières entre l'alphabétisation et les domaines de l'éducation formelle et de la formation.	Un long combat est mené pour assurer la certification des apprentissages.	- Les référentiels sont prêts. - La batterie des outils pour la mesure des acquis est prête. - Des formations en la matière sont organisées avec la contribution de DVV International.	Plaider auprès du gouvernement pour que la loi ou le décret de cadrage voie le jour
	6. fournir aux adultes un apprentissage de qualité : des programmes pertinents et efficaces, en plus d'une pédagogie fondée	L'approche REFLECT est reconnue par l'agence comme une des approches d'éducation des adultes.	- Des programmes sectoriels fonctionnels. - Implémentation de l'approche Reflect	Renforcer le Pamoja national, et plaider pour étendre l'utilisation de Reflect en alpha et dans

Rapport général Triennale 2012	sur les apprenants eux même et sur leurs connaissances et leurs désirs.	Des programmes gagnent de plus en plus en qualité		d'autres domaines d'éducation des adultes.
	7. Tous les acteurs du système doivent jouer leur rôle de mobilisation et de travail en synergie afin de garantir une utilisation cohérente des ressources.	Tous les opérateurs travaillent sous la supervision de l'Agence. En parallèle le Ministère des Affaires islamiques a son propre programme et son propre financement. La société civile n'est pas suffisamment encadrée pour jouer son rôle de mobilisation	-	La société civile doit être encadrée pour jouer un vrai rôle au niveau de toutes les étapes du processus d'éducation des adultes
	8. La société civile doit jouer son rôle pour faire bénéficier les populations marginalisées et défavorisées des bienfaits de l'apprentissage.			
	9. les gouvernements doivent faire leur priorité d'intégrer la politique de l'éducation des adultes au sein d'un large éventail de politiques publiques.	L'alphabétisation est intégrée dans plusieurs politiques du gouvernement	- INDH - Artisanat - Pêche maritime - Secteur carcéral - Armée - Champ religieux....	L'Agence doit unifier les efforts vers une éducation des adultes tout au long de la vie et non pas seulement une alphabétisation en 2 ans.
	10. Le secteur de l'éducation des adultes doit lui-même être un acteur clé de sa propre prospérité, exemple : les éducateurs devraient encourager la collecte de données fiables, ce qui permettrait d'adopter une stratégie de collecte et de coordination fiable.	-	-	L'agence doit établir un programme permanent des profils des éducateurs de qualité. Consacrer un budget pour renforcer les réseaux des formateurs, des facilitateurs et des éducateurs.
	11. le secteur privé doit promouvoir les propos des bienfaits de l'apprentissage tout	Il existe au Maroc des mécanismes	- Administration de la formation professionnelle qui encadre le secteur privé en matière de la	Plaider auprès du ministère de l'Éducation

	au long de la vie.	de financement pour la promotion de l'apprentissage et de ses bienfaits.	formation - Contrats spéciaux de formation (CSF), que met l'administration de la formation professionnelle entre les mains du secteur pour le financement de l'apprentissage et la formation continue.	nationale pour qu'il consacre une partie des CSF à l'apprentissage tout au long de la vie sous la supervision de l'Agence.
--	--------------------	--------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

ANNEXES

La liste des documents à la base de la réalisation de ce travail :

1. Cadre d'action de Belém
2. Rapport général Triennal 2012 : Rapport Mondial sur l'apprentissage et l'éducation des adultes
3. Education des adultes et développement : l'après 2015, n° 80, 2013 DVV International
4. Sites des ministères en charge du secteur et ceux opérateurs en matière de l'alphabétisation
5. Site du Haut Commissariat au Plan chargé des statistiques et de suivi des programmes intégrés contre la pauvreté au Maroc.
6. Enquête nationale sur l'analphabétisme, la non scolarisation et la déscolarisation au Maroc, décembre 2006, le Secrétariat d'Etat chargé de l'Alphabétisation et de l'Éducation non formelle
7. Alphabétisation au Maroc, Bilan 2007-2012, décembre 2012, Direction de la Lutte contre l'Analphabétisme du ministère de l'Éducation nationale
8. Alphabétisation au Maroc- Feuille de route 2014-2020, mars 2014, Agence nationale de Lutte contre l'Analphabétisme
9. Etude sur les conditions d'implication des entreprises privées et publiques dans l'alphabétisation des salariés 2010, Direction de la Lutte contre l'Analphabétisme / ministère de l'Éducation nationale
10. Etude sur les besoins potentiels et les opportunités d'alphabétisation dans le secteur agricole, 2010, Direction de la Lutte contre l'Analphabétisme/ ministère de l'Éducation nationale
11. Etude sur les facteurs de déperdition des bénéficiaires des programmes d'alphabétisation, et les facteurs de motivation et d'incitation des publics cibles à adhérer aux programmes d'alphabétisation 2010, Direction de la Lutte contre l'Analphabétisme / ministère de l'Éducation nationale
12. Etude sur le profil des alphabétiseurs et leurs besoins en formation, 2010, Direction de la Lutte contre l'Analphabétisme / ministère de l'Éducation nationale
13. Etude d'évaluation des apprentissages des bénéficiaires des programmes d'alphabétisation, 2011, Direction de la Lutte contre l'Analphabétisme / ministère de l'Éducation nationale
14. Etude sur le programme d'alphabétisation mené par les associations, l'état des lieux, contraintes et pistes d'amélioration, 2011, Direction de la Lutte contre l'Analphabétisme / ministère de l'Éducation nationale
15. Etude sur le ciblage des jeunes 2012, Direction de la Lutte contre l'Analphabétisme / ministère de l'Éducation nationale
16. Etude sur l'organisation effective de passerelles entre le secteur de l'alphabétisation et les autres secteurs ministériels ou économiques susceptibles d'accueillir des alphabétisés, 2012, Direction de la Lutte contre l'Analphabétisme / ministère de l'Éducation nationale

17. Guide de Mise en œuvre d'un programme d'alphabétisation des salariés en entreprises, février 2012, Direction de la Lutte contre l'Analphabétisme / ministère de l'Éducation nationale
18. Les bilans des réalisations de l'éducation non formelle et de la lutte contre l'analphabétisme :
 - i. 2005-2006, 2006-2007 ; 2007-2008, Secrétariat d'Etat chargé de l'Alphabétisation et de l'Education non formelle
 - ii. 2008-2009, 2009-2010, 2010-2011, 2011-2012 : domaine de l'éducation non formelle et de la lutte contre l'analphabétisme relevant du Ministère de l'éducation Nationale.
19. Enquête annuelle sur l'insertion professionnelle des bénéficiaires des programmes d'alphabétisation 2010 et 2011. Assistance technique de l'Union européenne pour le développement d'études dans le cadre du programme d'appui à la mise en œuvre de la stratégie d'alphabétisation au Maroc. Document de l'union européenne.
20. Etude de capitalisation des projets novateurs conduits par les ONG 2008 ; domaine de l'éducation non formelle et de la lutte contre l'analphabétisme relevant du ministère de l'Éducation nationale.
21. Etude d'impact des programmes d'alphabétisation, 2010 ; Domaine de l'éducation non formelle et de la lutte contre l'analphabétisme / ministère de l'Éducation nationale.